

SEMAINE DE
L'ARCHITECTURE
de Loire-Atlantique

06

AMÉNAGEMENT DES QUAIS DE L'ÎLE DE NANTES

quai de la Madeleine à NANTES



Programme

Réalisation de deux cales, deux passerelles de franchissement et aménagements de surface.

Maîtrise d'œuvre

SARL d'Architecture
J.M. LÉPINAY & associés

Maître d'ouvrage

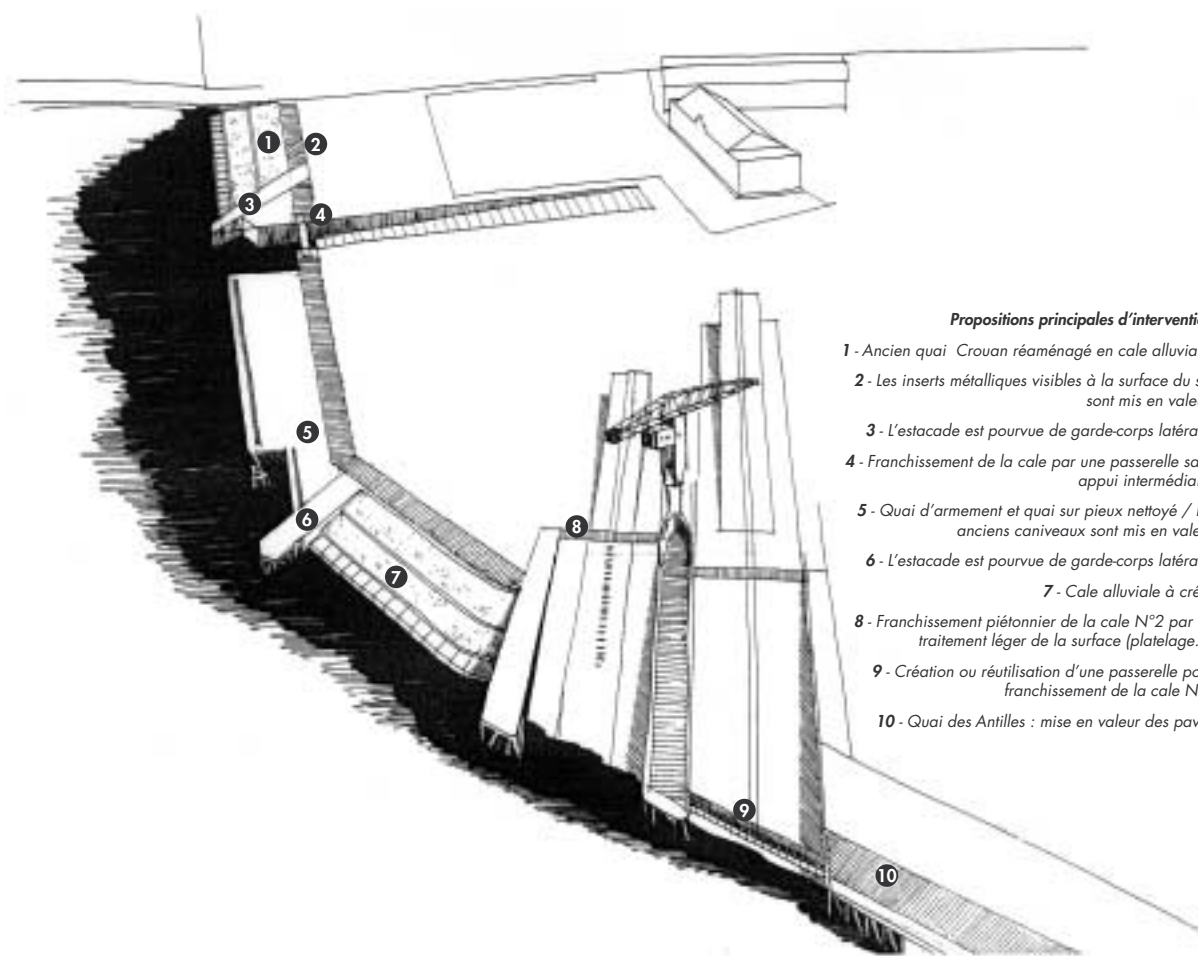
Port autonome de
NANTES-SAINT NAZAIRE

Linéaire

1,2 km

Réalisation

2003



Propositions principales d'intervention

- 1 - Ancien quai Crouan réaménagé en cale alluviale.
- 2 - Les inserts métalliques visibles à la surface du sol sont mis en valeur.
- 3 - L'estacade est pourvue de garde-corps latéraux
- 4 - Franchissement de la cale par une passerelle sans appui intermédiaire
- 5 - Quai d'armement et quai sur pieux nettoyé / les anciens caniveaux sont mis en valeur
- 6 - L'estacade est pourvue de garde-corps latéraux
- 7 - Cale alluviale à créer
- 8 - Franchissement piétonnier de la cale N°2 par un traitement léger de la surface (platelage...)
- 9 - Création ou réutilisation d'une passerelle pour franchissement de la cale N°3
- 10 - Quai des Antilles : mise en valeur des pavés

Dans le cadre du transfert de propriété et d'usage à la ville de NANTES des terrains de la berge sud du bras de la Madeleine par le Port Autonome de NANTES-SAINT-NAZAIRE, il a été convenu que ce dernier procéderait à ses frais à la consolidation des ouvrages existants, à leur mise en sécurité, à la transformation des anciens quais effondrés en cales et à l'aménagement pour l'usage des piétons du linéaire compris entre le pont Anne de Bretagne et la pointe ouest de l'île de Nantes.

Le Port Autonome a décidé d'associer à sa réflexion sur la conception de ces différents ouvrages un architecte familier de l'ap-

proche patrimoniale des espaces publics, et a confié à la SARL d'Architecture J.M. LEPINAY ET ASSOCIÉS une première mission limitée à la définition de la géométrie des deux cales, et particulièrement de la frange en contact avec le fleuve, ainsi que ses raccords avec les ouvrages existants conservés à leurs extrémités. Réalisé en juillet/août 1999, ce travail a mis en lumière la nécessaire réflexion à mener sur l'ensemble du linéaire de la berge, compte-tenu des imbrications multiples des différentes séquences, tant sur le plan visuel que par la prise en compte évidente des traces archéologiques des précédents usages portuaires et industriels.

Il a été convenu que la nouvelle mission s'attacherait à proposer des traitements permettant une fréquentation facile par les promeneurs du bord du fleuve, dans ce secteur particulièrement favorable à une vision des différents aménagements des quais de la rive droite et des bâtiments et ouvrages implantés depuis la butte Sainte-Anne jusqu'au centre historique de Nantes.

De manière à intégrer les diverses compétences et sensibilités des futurs acteurs et intervenants de cette réalisation, le Port Autonome a proposé une concertation associant la Ville de Nantes, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Bien que la période d'étude se soit déroulée dans des délais particulièrement brefs, les échanges de vues ont été très constructifs, avec le rappel régulier d'un projet d'aménagement limité à une simple circulation des promeneurs, sans préjuger des choix ultérieurs, le développement et l'aménagement des terrains limitrophes de la zone

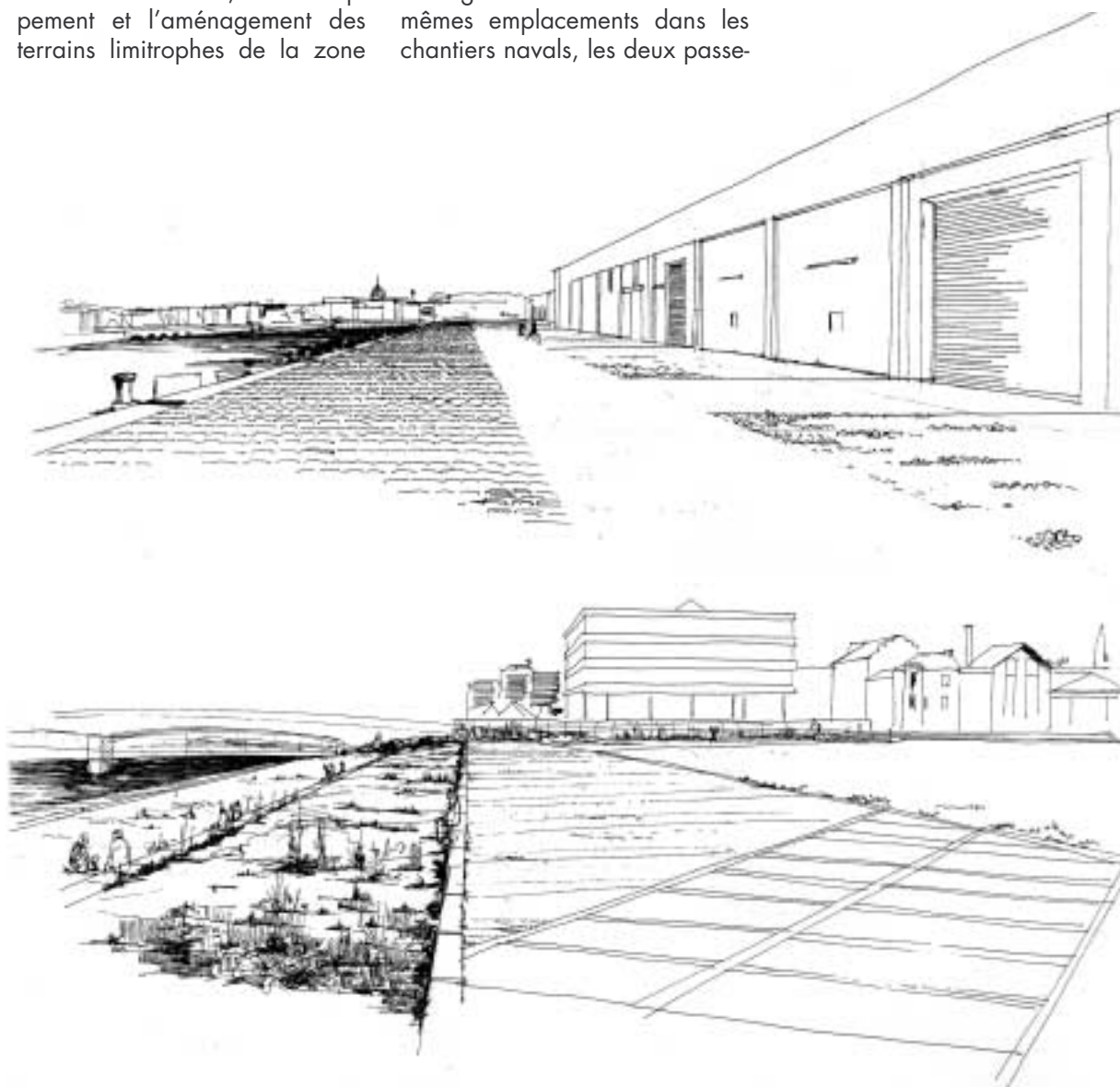
concernée devant être réalisés à partir des propositions de l'équipe d'urbanisme qui vient d'être pressentie pour l'étude de l'Île de Nantes.

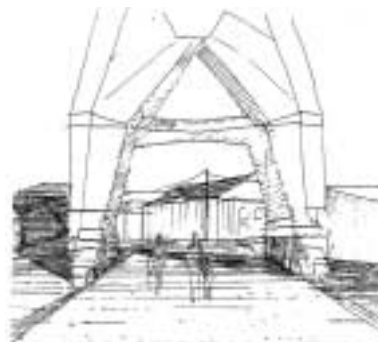
Les ouvrages importants de confortation, stabilisation et fondations que le Port Autonome a jugé techniquement indispensables, sans impact visuel notable, n'ont pas fait l'objet d'une appréciation ou d'une validation comme relevant de travaux d'entretien portuaire courants.

Par leur référence à d'anciens ouvrages de service existant aux mêmes emplacements dans les chantiers navals, les deux passe-

relles à construire pour franchir les cales 1 et 3 devront être étudiées avec soin. De même, le maintien de la lecture des traces patrimoniales ainsi que la restitution et la mise en valeur de pavages, de rails ou de caniveaux techniques à inclure dans le nouveau revêtement nécessiteront une conception et un suivi des travaux particulièrement attentif à l'optique globale d'aménagement.

*Présentation du projet avant sa réalisation.
Textes : agence LÉPINAY & ASSOCIÉS*





le promeneur passe sous la grue Titan.

